

Le comité du 19<sup>ème</sup> arrondissement  
de **L'A.N.A.C.R.**  
(Association Nationale des Anciens  
Combattants de la Résistance)

Le Lycée hôtelier  
Jean QUARRE



**JEAN QUARRE**

résistant FTPF

fusillé le 17 avril 1942

Mort pour la France

Tous nos remerciements aux élèves, enseignants, anciens combattants et résistants  
qui ont contribué à la réalisation de ce document en hommage à Jean Quarré .  
L'équipe de direction du lycée hôtelier Jean Quarré

## Jean Quarré

- résistant de la première heure
- arrêté le 28 janvier 1942
- condamné à mort le 15 avril 1942 au procès à la Maison de la Chimie
- fusillé le 17 avril 1942

Grand, sympathique, franc et loyal, beau garçon, aimant la vie. Ceux qui l'ont connu gardent un souvenir ému de ce jeune ouvrier dévoué à sa famille.

Né le 22 septembre 1919 dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, Jean Quarré était encore un enfant quand sa famille, madame Quarré et ses trois garçons, vint habiter au 27 rue du Docteur Potain dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement.

C'est à l'école rue des bois / rue du Pré Saint Gervais que Jean passa sa scolarité. Dès ses 14 ans, Jean Quarré chercha un emploi comme la loi l'y autorisait à cette époque.

Le 19<sup>ème</sup> comptait alors de nombreuses entreprises où il fut embauché, notamment à la Fabrique de cartes à jouer Grimaud, rue David d'Angers, puis à la sucrerie Lebaudy, rue de Flandre.

### **La rue du Docteur Potain :**

A partir du recensement de la population établi en 1936, le dernier disponible avant-guerre, tentons de décrire le cadre de vie de Jean Quarré.

Cette rue, toute proche de la place des Fêtes, appartient à la subdivision administrative du quartier des Amériques. Ouverte au début des années trente, cette rue où se dresse la Cité Lemièrre ne fut baptisée qu'en 1935, du nom d'un médecin français, Pierre Carl Potain.

Cette cité de briques, toujours présente regroupe l'essentiel de la population de la rue. En 1936, elle est largement peuplée, le nombre de feuilles de recensement dépouillé par les élèves en atteste.

Jean Quarré y habite avec sa famille comme le montre le document 1.

Récemment construite cette cité abrite des familles d'employés, d'ouvriers touchés comme l'ensemble de la population active à cette époque par le chômage, plus de 17% des adultes recensés se déclarent, en effet, chômeurs.

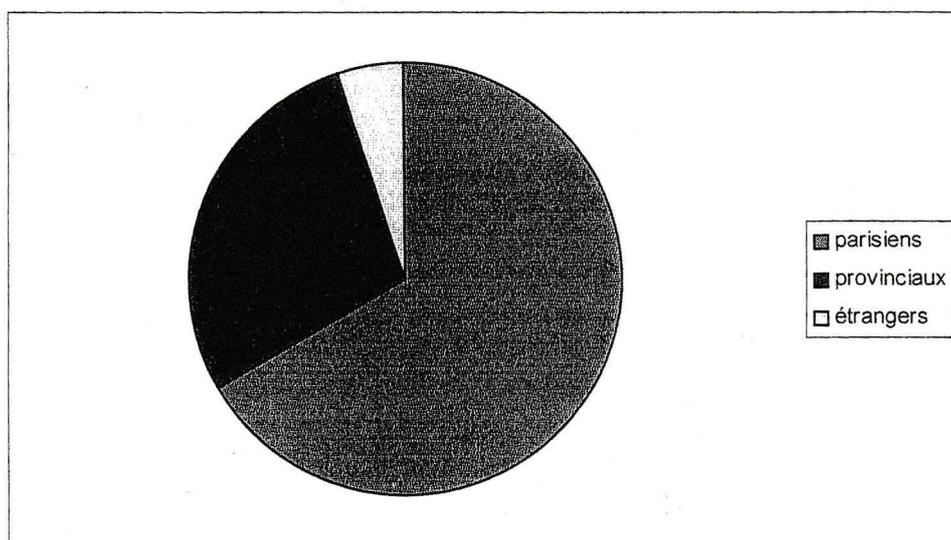
Quelques rares petits commerçants du quartier y résident: un cordonnier, un boulanger.

La moyenne d'âge est assez basse. Ce qui frappe c'est la quasi-absence des personnes âgées. Les enfants sont nombreux et les fratries importantes. Les femmes travaillent rarement dès que des enfants en bas âge sont présents au foyer.

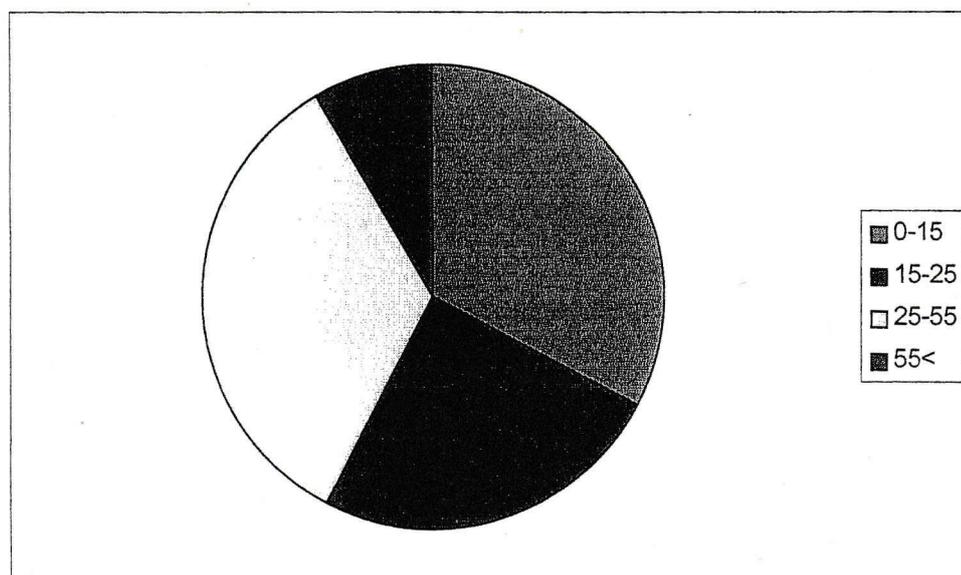
Le recensement montre que peu d'étrangers habitent cette rue à peine 5% de la population recensée. 29% des habitants déclarent être nés en province et plus de 66% sont parisiens d'origine.

On peut donc imaginer une rue des plus animées par les jeux de ces nombreux enfants, bruyante également des conversations des femmes et de ces hommes rendus inactifs du fait d'une situation économique des plus déprimées.

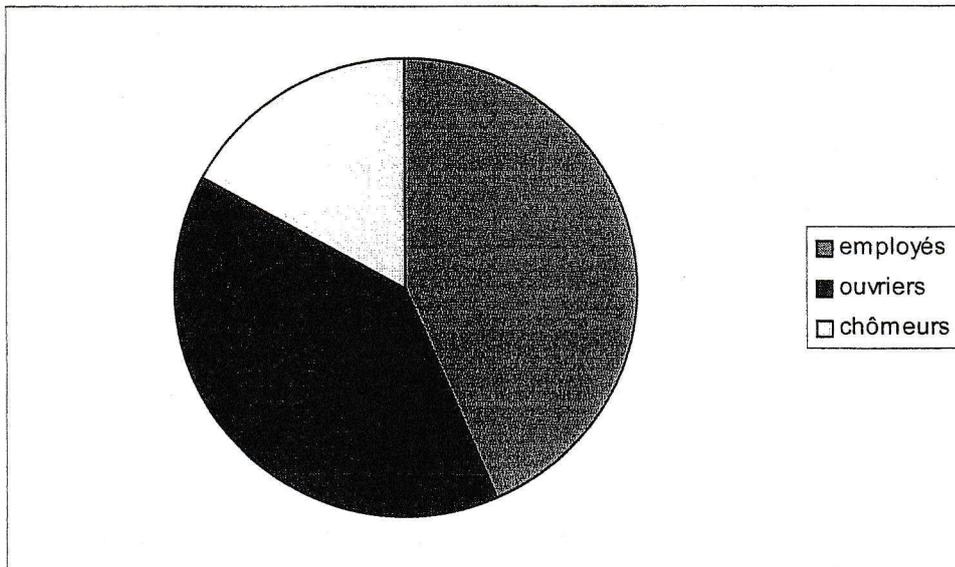
#### Origine géographique des habitants de la rue du Dr Potain



#### Répartition par âge de la population de la rue du Dr Potain



Répartition socio-professionnelle des habitants de la rue :



## LA RESISTANCE COMMENCE SUR « LES FORTIFS »

### **1939 c'est la guerre !**

Juin 1940, l'entrée des allemands dans Paris provoque chez Jean Quarré une profonde émotion. Puis c'est la colère à la suite de la capitulation de Pétain.

Finie la devise de la République : Liberté-Egalité-Fraternité, il fallait vite reprendre le combat interrompu par l'éparpillement des forces et la confusion de l'exode, car Jean Quarré était déjà avant la guerre un jeune militant antifasciste activement engagé dans la jeunesse communiste



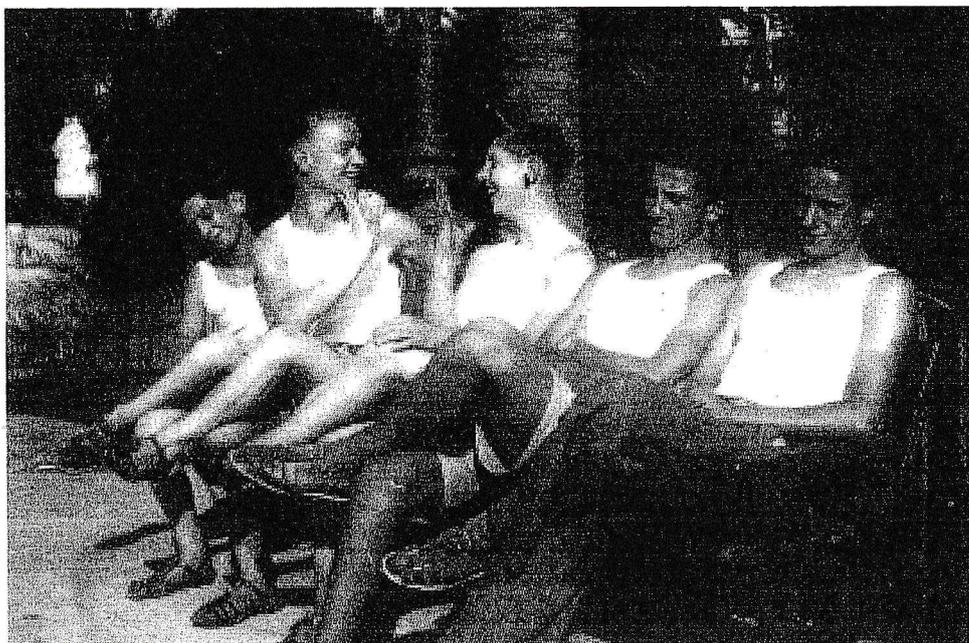
Jean Quarré et ses compagnons au cours d'une sortie camping

Au cours de l'été 1940, filles et garçons un moment dispersés se retrouvent sur les anciennes fortifications, leurs lieux de prédilection d'avant guerre.

Ils se retrouvent là, ces jeunes, pour se poser des questions et ils ne failliront pas. On les appellera plus tard « les moufflets » et ils joueront un grand rôle avec la résistance dans le 19<sup>ème</sup>.

D'autres jeunes des autres quartiers du 19<sup>ème</sup> viendront les rejoindre, Jean Quarré sera l'un des responsables, à ses débuts, de cette résistance naissante dans la jeunesse du 19<sup>ème</sup>.

Il conjuguera sa journée de travail à la sucrerie Lebaudy avec sa vie de militant illégal.



On reconnaît sur cette photo Marcel Quarré (1<sup>er</sup> à gauche) et Jean Quarré (4<sup>ème</sup> à partir de la gauche). Marcel François (2<sup>ème</sup> à partir de la gauche) fut fusillé comme Jean Quarré pour actes de résistance.

## DE LA PAROLE A LA RESISTANCE ARMEE

Les premiers tracts et affichettes seront manuscrits ; avec les inscriptions sur les murs, ils dénoncent Pétain et l'occupation.

Bientôt, ces petites publications seront imprimées et, c'est par milliers que Jean Quarré les transportera dans une voiture à bras ou dans une remorque à vélo pour les répartir aux différents secteurs du 19<sup>ème</sup> qui lui sont indiqués.

Les actions de résistance se multiplient :

Les destructions de matériels divers, panneaux indicateurs ; câbles téléphoniques ont lieu journallement.

Les premiers attentats, contre les permanences des organisations de Collabos (LVF, RNP ETC...) et les locaux tenus ou fréquentés par les troupes allemandes, commencent à avoir lieu.

Aidé de camarades qui font le guet, Jean QUARRÉ démolit d'un pavé bien appliqué la vitrine du local de la L.V.F <sup>(1)</sup>, rue Baste près du marché couvert Secrétan.

La récupération des armes est une des activités essentielles.

Récupérer, réparer, planquer mais aussi apprendre à s'en servir, à les démonter pour les nettoyer, les entretenir : certaines sorties camping seront l'occasion de cet apprentissage en même temps qu'elles permettent de faire le point de la situation.

Le 14 Juillet 1941 de nombreuses manifestations ont lieu, pendant que les étudiants font diversion sur le Boulevard Saint Michel, la jeunesse se rassemble aux alentours de la Porte Saint Martin et de Strasbourg Saint Denis. Les groupes du 19<sup>ème</sup> doivent partir les premiers, Jean QUARRÉ et la direction de l'arrondissement sont sur les rangs.

---

(1) "Légion des volontaires français": combattants français engagés dans l'armée allemande sur le front russe.

Le 20 Juillet nouvelle manifestation à Belleville qui rencontre l'approbation et la participation de la population. Partie du bas du Faubourg du Temple, après une prise de parole au métro Belleville, elle se dispersera au métro Parmentier sans encombre.

Ce jour-là, les Bataillons de la Jeunesse<sup>(2)</sup> et les groupes de l' O.S. gardent les avertisseurs de police, empêchant ainsi d'alerter les commissariats.

La création des "Bataillons de la Jeunesse" va décupler la lutte contre l'occupant et Vichy. Jean QUARRÉ y déploiera tout son sérieux et son enthousiasme.

A partir de ce moment, Jean vivra dans la clandestinité. Avec son groupe il participe à diverses actions, assure la protection lors des prises de parole devant les entreprises et sur la voie publique.



Photo de la tombe de Jean QUARRÉ  
dans le carré des fusillés du cimetière d' Ivry

---

<sup>(2)</sup> "Bataillons de la jeunesse" : nom donné à la première organisation de résistance de la jeunesse intégrée au "Front National". L'O.S. (Organisation Spéciale) étant sa première forme de lutte armée avant l'organisation des FTP, Francs tireurs et partisans.

**28 Janvier 1942**

Le 28 Janvier 1942, sous le commandement du Lieutenant FTP Jean QUARRÉ, un détachement des «Bataillons de la jeunesse » attaque une cantine de la Wehrmacht, à l'angle de la rue de Châteaudun et du Faubourg Montmartre. A l'intérieur de l'établissement se trouvaient des soldats dont une dizaine furent tués ou blessés. NOGUERES évoque cette action dans le tome 2 de son « Histoire de la Résistance ».

Arrêté par la police française, il restera trois semaines entre les mains des tortionnaires des brigades spéciales qui le livrent à la Gestapo.

\*

\*   \*

Le 15 Avril 1942, va s'ouvrir à la Maison de la Chimie un deuxième procès des «Bataillons de la jeunesse» et de l' O.S., les nazis diront qu'il s'agit non d'un nouveau procès mais de la suite de celui qui s'était tenu les 4,5 et 6 mars 1942 dans la Galerie des fêtes du Palais-Bourbon, comme un défi et une insulte à l'institution républicaine.

Sept jeunes membres du Premier Groupe des Bataillons de la Jeunesse (F.T.P.F) seront condamnés à mort par le tribunal militaire allemand et fusillés au Mont Valérien le 9 Mars 1942. Ce sera maintenant au tour de Jean Quarré.

PROCÈS DE LA MAISON DE LA CHIMIE DU 15 AVRIL 1942

ACTE D'ACCUSATION (traduit de l'allemand)

**Attentat à la bombe contre le Montmartre,**  
**Restaurant de la Wehrmacht, rue de Châteaudun**

Une bombe de fabrication artisanale a été lancée le 28 Janvier 1942 à 19 H 45 contre le Restaurant « Montmartre », Avenue Châteaudun, réquisitionné par les troupes de gendarmerie des armées 903, 913, 923 et 933. La bombe a explosé et occasionné de légers dégâts. Il n'y a pas eu de blessés, les dix personnes se trouvant dans la salle ayant pu se protéger de l'explosion.

Selon les résultats actuels de l'enquête, il ne fait aucun doute que l'accusé QUARRÉ a été désigné par ROGER pour cet attentat avec d'autres terroristes dont l'identité n'a pas encore été établie à ce jour. Après exécution de l'attentat, l'accusé QUARRÉ devait prendre les armes des coupables et se poster à cette fin dans une rue transversale avec une bicyclette. L'accusé en a fait ainsi pour remettre plus tard les armes à ROGER.

Complices : entre autres : QUARRÉ

Preuves : 1) Déclaration de l'accusé QUARRÉ,  
2) Document annexe n° 17

Traduit de l'allemand

EXTRAIT DE LA LISTE DES ACCUSÉS

**TRIBUNAL  
COMMANDANT VON GROSS PARIS**

**Paris, le 5 Avril 1942**

**PLAINTÉ CONTRE :**

1. (1) Marcel Victorien Bertone, de nationalité française, transporteur, né à LYON le 9.10.1920,
2. (2) Gilbert Marcel Bourdarias, de nationalité française, étudiant, né le 23.2.1924 à Paris,
3. (3) Louis, Albert Jean Coquillet, de nationalité française, cheminot, né le 6.3.1921 à St Menne,
4. (4) Maurice Touati, de nationalité française, tourneur, né le 13.8.1920 à Paris,
5. (5) Pierre Tourette, de nationalité française, greffier, né le 12.1.1917 à Paris,
6. (6) René Toyer, de nationalité française, tailleur, né le 17.9.1921 à Paris,
7. (30) Georges Henri Tondelier, de nationalité française, maroquinier, né le 6.5.1921 à Paris,
8. (31) Karl Eugen Schönhaar, de nationalité allemande, écolier, né le 20.11.1924 à Hedelfingen/Esslingen (Wurtemberg),
9. (34) Jean Quarré, de nationalité française, imprimeur, né le 22.9.1919 à PARIS

Il s'agit du groupe de l'« Organisation Spéciale » auquel appartient Jean Quarré.

*ANDRÉ ROSSEL-KIRSCHEN*

**LE PROCÈS  
DE LA MAISON  
DE LA CHIMIE**

**(7 au 14 avril 1942)**

Contribution à l'histoire  
des débuts de la Résistance armée en France



**L'Harmattan** \_\_\_\_\_ *Mémoires du XX<sup>e</sup> siècle*

André Kirschen, le dernier survivant de ce procès a écrit ce livre en novembre 2002

## LE PROCÈS DE LA MAISON DE LA CHIMIE, UN TÉMOIGNAGE D'OUZOULIAS

---

.... L'acte d'accusation concerne vingt-sept combattants, le vingt-huitième, notre cher camarade Conrado Miret-Must *Lucien*, le dirigeant des francs-tireurs de la M.O.I, n'est pas présent. Il est mort sous les tortures avant l'ouverture du procès.

Il y a là dix camarades adultes appartenant à l'O.S. : Yves Kermen, Louis Marchandise, Guisco Spartaco, Léon Landsogt, Ricardo Rohregger, Mario Buzzi, Alfred Cougnon, Paul Lefebvre, Simone Schloss et Marie-Thérèse Lefebvre et dix-sept camarades des premiers "*Bataillons de la jeunesse*" : Marcel Bertone, vingt et un ans, comptable, Marcel Bourdarias, dix-huit ans, étudiant, Louis Coquillet, vingt et un ans, cheminot, Maurice Touati, vingt et un ans, tourneur, Pierre Tourette, vingt-cinq ans, employé, René Toyer, vingt ans, tailleur, Georges Tondelier, vingt ans, maroquinier, Karl Schoënhaar, dix-sept ans et demi, étudiant, Jean Quarré, vingt-deux ans, imprimeur, André Aubouet, dix-huit ans, employé à l'imprimerie nationale comme Raymond Tardif (tous deux habitants le XIV<sup>e</sup>), Jean Garreau, vingt-neuf ans, monteur, Bernard Laurent, vingt ans, boulanger, André Kirschen, quinze ans et demi, lycéen, Camille Drouvot et Pierre Tiroit.

La grande salle de la Maison de la Chimie est transformée en "tribunal", si cette sinistre mise en scène peut avoir le nom de tribunal. Une immense, croix gammée sur fond rouge se détache au fond de la salle. Là aussi les officiers nazis sont entourés des policiers des brigades spéciales qui ont arrêté et torturé nos camarades. Ces tortionnaires ont eu droit à une invitation spéciale de la "kommandantur" allemande.

"*Heil Hitler!*" Les huit officiers composant "*le tribunal*" se lèvent et saluent à l'hitlérienne. Les traîtres français de haute volée, les policiers admis au procès et les officiers de Hitler répondent par un "Heil Hitler" collectif ; ils composent ensemble ce "public" très particulier.

### CONDAMNÉS A MORT

Le 16 avril 1942, vingt-cinq de nos camarades sont condamnés à mort.

Après le "*verdict*", le juge demande à chacun ce qu'il avait à dire. Tous, en quelques mots, répondent fièrement face aux nazis, en ne regrettant rien et au contraire en exaltant leur combat. "*Nous mourrons au cri de Vive la France!*" dirent-ils tous en conclusion. Le président ricana.

Le 17 avril, à dix-sept heures, les vingt-trois de l'O.S. et des "*Bataillons de la jeunesse*" parisienne, passent à la chapelle du Mont Valérien où tant de martyrs ont gravé sur le mur leurs dernières pensées. Ils sont alignés le long du mur du Mont Valérien, où tant de résistants paieront de leur vie un trop grand amour de la liberté et de la patrie...

<p>Extrait du livre de Albert Ouzoulias (colonel FTPF, André) "Les Bataillons de la jeunesse".</p>
--

**COMITÉ DU SOUVENIR DU PROCÈS  
DE LA MAISON DE LA CHIMIE**

TEXTE DE LA PLAQUE

Dévoilée le 5 mai 2001

En ce lieu,

Ont été jugés du 7 au 14 Avril 1942 par un tribunal militaire nazi, siégeant à la maison de la Chimie réquisitionnée, 27 combattants membres des premiers groupes de résistance armés (O.S.-F.T.P.F), livrés à l'occupant par la police de Vichy.

KARL SCHOENHAAR, 17 ans  
 ANDRE AUBOUET, 18 ans  
 MARCEL BOURDARIAS, 18 ans  
 RENE TOYER, 20 ans  
 BERNARD LAURENT, 20 ans  
 GEORGES TONDELIER, 20 ans  
 MARCEL BERTONE, 21 ans  
 LOUIS COQUILLET, 21 ans  
 RAYMOND TARDIF, 21 ans  
 MAURICE TOUATI, 22 ans  
 CAMILLE DROUVOT, 23 ans  
 JEAN QUARRÉ, 23 ans  
 PIERRE TOURETTE, 25 ans  
 JEAN GARREAU, 29 ans  
 YVES KERMEN, 30 ans  
 SPARTACO GUISCO, 30 ans  
 LOUIS MARCHANDISE, 32 ans  
 PIERRE TIROT, 33 ans  
 MARIO BUZZI, 35 ans  
 ALFRED COUGNON, 41 ans  
 LEON LANDSOGHT, 41 ans  
 RICARDO ROHREGGER, 42 ans  
 PIERRE LEBLOIS, 55 ans

Ont été fusillés au Mont-Valérien le 17 Avril 1942

SIMONE SCHLOSS, 21 ans  
 A été décapitée à Cologne le 17 Juillet 1942

## PARISER ZEITUNG

### Vingt-cinq bolchevistes condamnés à mort

Pour la dernière fois, hier, à la fin de l'après midi, les vingt-six accusés valides du procès des terroristes communistes ont gagné l'un après l'autre les deux basses tribunes à gradins qui se faisaient face et où ils se rangèrent sans mot dire, à la fois spectateurs et acteurs accablés d'un tournoi sans issue, perdu d'avance. Pour la dernière fois, Maurice Touati, infirme pour s'être cassé les jambes en voulant escalader le mur de sa prison, est arrivé sur une civière portée par deux soldats. Pour la dernière fois, la vaste salle s'est remplie d'une foule à vrai dire inaccoutumée. Et le président après avoir adressé à l'assistance un salut hitlérien qui lui fut rendu, prononça le jugement du conseil de guerre.

Vingt-cinq des accusés sont condamnés à mort. Ce sont Marcel Bertone, Gilbert Bourdarias, Louis Coquillet, Pierre Tourette, René Toyer, Louis Marchandise, Spartaco Guisco, Pierre Tiro, Yves Kermen, Ricardo Rohregger, Mario Buzzi, Alfred Cournon, Léon Landsogt, Georges Tondelier, Karl Schöenhaar, Pierre Leblois, Jean Quarré, Camille Drouvot, Raymond Tardif, André Aubouet, Jean Garreau, Bernard Laurent et les deux femmes Simone Schloss et Marie Lefebvre.

Le mari de cette dernière, Émile Lefebvre s'en tire avec cinq années de prison. On n'a pas oublié, en effet, que Simone Schloss avait remis à son amie Marie Lefebvre des paquets de munitions d'armes et d'explosifs.

L'époux de cette receleuse l'a appris et il n'a pas averti la police ou enfin ne s'est pas débarrassé de ce dépôt compromettant.

C'est là sa faute, et le conseil a admis en sa faveur la thèse la plus favorable. Le vingt-septième accusé, André Kirschen, est enfin condamné à dix ans de réclusion.

Les motifs, aussitôt énumérés, s'avèrent cinglants pour ces terroristes.

Les accusés, entend-on bientôt, communistes authentiques, se sont comportés en francs-tireurs bolchevistes, qui exécutaient des ordres militairement donnés.

- il a fallu, toutefois, ajoutent les considérants de l'arrêt, que notamment les plus jeunes d'entre eux cèdent à un penchant naturel pour le crime. Ils n'ont pas servi une idée ou une opinion, mais ils se sont conduits comme se conduit la canaille. Le conseil reste convaincu que tout Français honnête comprend la nécessité de sévir et se désolidarise de ces malfaiteurs.

Et d'une voix plus forte, le président scandé ces mots :

- ce jugement est rendu contre des communistes et non contre des Français. Il frappe une association de criminels parmi lesquels on compte un certain nombre de chefs.

- cet arrêt deviendra effectif dès qu'il aura été confirmé par le chef de la Justice allemande. Les avocats ont jusqu'à demain midi pour apporter les recours en grâce des condamnés.

Le 25 avril 1942, le journal allemand PARISIEN ZEITUNG édité à Paris en langue française, rend compte à sa façon du Procès de la Maison de la Chimie dans lequel sont jugés des résistants.

On reconnaît les noms soulignés de résistants du 19<sup>ème</sup> arrondissement.

A 22 ans, Jean Quarré a écrit ces deux dernières lettres avant d'être fusillé

---

Paris, le 17 avril 1942

Ma chère Maman,

Mon jugement s'est terminé le 14 de ce mois comme tu as dû l'apprendre, et aujourd'hui l'on me permet de t'envoyer une petite lettre. Maman, il te faudra beaucoup de courage pour lire ces quelques lignes, car elles te diront le résultat de la peine que j'ai encourue. J'étais sous l'inculpation de franc-tireur. J'estime avoir fait mon travail de Français en faisant cette chose et pour ma part je n'ai rien à me reprocher et j'accepte avec courage le verdict des juges militaires allemands.

Ma chère Maman, cette lettre sera la dernière que je peux t'écrire, car à l'instant même, 1 H 30, je viens d'apprendre que je dois être exécuté à 5 H cet après-midi. Maman, accepte avec courage cette sentence en espérant que ce sera le dernier coup que le mauvais sort pourra te porter, et reporte toute ton affection sur mes deux chers frères, les deux fils qu'il te restera.

Maman, je sais que le coup est très dur pour toi, mais ne te désole pas. Des meilleurs jours reviendront où tu pourras vivre tranquille avec Roger, revenu, et Marcel, qui reste près de toi. Continue la vie que tu as depuis que je suis séparé de toi.

Je saurai mourir dans quelques instants avec la fierté d'avoir servi mon pays et fait mon devoir envers mon idéal, auquel je donne ma vie sans arrière-pensée. Oui. J'aurais préféré mourir beaucoup plus tard, mais que veux-tu, il faut suivre sa destinée et accepter les mauvais coups de la vie.

Je vais quitter cette vie où tout ne m'a pas toujours souri, mais les quelques heures qui me restent à vivre, je les ai vues passer avec bonheur. J'ai eu ce que je voulais et je te remercie du dernier petit colis que tu m'avais préparé hier et qui m'a fait un très grand plaisir.

En ce moment, je revois notre petit logement où nous étions si bien tous quatre, avant cet affreux cauchemar qu'a été cette maudite guerre, et qui n'a profité qu'à des méchants. Bien souvent, je pensais aux soirées passées près du feu où l'on ne pensait pas à tous ces malheurs, et malgré mon grand calme, il me passait des moments de cafard, mais il faut oublier tout ça.

Sois courageuse, Maman, il ne faut pas trop pleurer les morts, ce sont eux les plus heureux, surtout quand ils meurent pour leur idéal, pour lequel ils donnent toute leur jeunesse, toutes leurs forces. Oui, il est préférable de mourir jeune pour son idéal que de mourir de maladie et de vieillesse.

Je pars, mais Marcel saura me remplacer auprès de toi, et de longues années sont encore devant vous pour retrouver un peu de joie. Bientôt Roger te reviendra et vous pourrez revivre comme par le passé après avoir passé ces mauvais jours.

.../...

.../...

Maman, dans mon coffre, il y a mon livret de caisse d'épargne. Tu iras toucher le restant du montant de l'argent qu'il y a dessus. Il y a aussi des lettres que je gardais en souvenir de mes camarades, tu pourras les brûler, parce qu'elles sont maintenant sans valeur. Les photographies, si tu veux, tu pourras garder celles que tu jugeras utiles. Il y en a une que je gardais comme un pieux souvenir, c'est celle d'André Brugnon. Je voudrais te demander, pour mes dernières heures, de la lui renvoyer. Son adresse, tu peux la savoir par Lisa. Dis-lui en même temps que bien souvent j'ai pensé à elle et qu'elle a été une grande joie dans ma vie. Maman, fais-le pour moi et oublie les incidents passés, comme j'oublie aujourd'hui tous ceux qui ont pu me faire du mal et je pardonne même au camarade qui m'a dénoncé et par la faute de qui je suis ici.

J'adresse un dernier adieu à tous mes camarades qui ont été avec moi aussi bien dans la joie que dans le malheur. Adieu à Marcel et à sa femme, ainsi qu'à ses parents. Adieu à tous les camarades et amis de la Cité, qui ont vu toute ma jeunesse dans cette grande maison que je vois en ce moment comme dans un rêve. Adieu à tous ces amis qui ne m'oublieront pas avant un temps éloigné. Dis-leur que ma pensée va vers eux. Adieu à mes tantes et oncles, ainsi qu'à mes cousins et cousines, en espérant qu'un jour vous pourrez revivre cette belle vie de famille que l'on avait avant. Oui, il faut oublier toutes les méchancetés que la vie vous réserve.

Quand tu verras Yvette, tu lui diras que dans ma cellule, j'ai souvent pensé à elle. Embrasse-la bien de ma part en lui adressant mon dernier adieu, ainsi qu'à ses parents et à ses oncles et tantes, que je remercie encore une fois de leur gentillesse quand j'allais les voir.

Tu vois, chère Maman, il te faut beaucoup de courage pour lire cette lettre, mais j'ai confiance en toi, ne te laisse pas trop abattre, afin de pouvoir continuer la vie comme par le passé. Marcel sera près de toi pour te soulager dans ce mauvais moment.

Maman, l'heure approche, et il va falloir terminer ma petite lettre qui est la dernière que je t'envoie.

Dans quelques heures, je vais quitter ma prison pour partir dans une direction inconnue, et tout sera fini pour moi, aussi bien les joies que les malheurs. Pour toi, il restera encore des années où tu retrouveras la joie parmi mes deux frères chéris à qui je pense aujourd'hui. Sois calme, Maman, et courageuse, telle est ma dernière volonté. Toi qui as su m'élever avec courage et persévérance, sois de même à la lecture de ces mots et je mourrai content de mourir pour mon pays et pour mon idéal.

Maman, je vais terminer en t'embrassant bien filialement comme j'aurais dû toujours le faire. L'heure approche. Je suis très ému mais très calme.

A Toi, ma chère Maman sera ma dernière pensée.

Ton fils, qui t'aime et qui pense à toi à ces dernières heures de sa vie.

Bon courage, Maman.

Jean Quarré

La seconde lettre est adressée à son frère :

Mon cher petit Marcel,

Je voudrais t'écrire quelques mots avant de mourir

Il te faudra, mon cher petit frère rester près de Maman qui aura besoin de toi pour passer ce mauvais moment. Toi aussi, sois courageux pour retrouver après ce coup-ci les bons moments que la vie te réserve, vu ton jeune âge. Reste près de Maman un bon fils en attendant que notre frère Roger revienne. Tu es maintenant le soutien de Maman. Mon petit Marcel, garde mes livres, ils sont désormais à toi, ainsi que toutes mes affaires.

Tu adresseras mon dernier adieu à Jojo, ainsi qu'à sa femme à qui tu diras qu'il fasse le même service à son cousin Henri et à sa cousine Paule et à leur fille Madeleine qui a été pour moi une bonne et excellente camarade. Tu lui diras qu'il dise à Henri de bien embrasser Madeleine de ma part.

L'argent qu'il me reste, garde le pour toi. Tu achèteras des gâteaux et surtout profites-en pendant ta jeunesse. On vieillit si vite que l'on s'en aperçoit trop tard. Alors, mon cher frère, sois courageux et sache me remplacer dans la vie.

Que Roger apprenne le plus tard possible comment j'ai fini mon existence.

Mon cher petit Marcel, je t'embrasse une dernière fois bien fraternellement en te recommandant de bien soigner Maman.

Je meurs content d'avoir fait ce que j'ai fait, sans regret et sans arrière-pensée.

Adieu mon petit frère chéri.

Ton frère qui t'aime.

Jean

Adieu à mon frère Roger que j'ai tendrement aimé.

A vous tous ma dernière pensée.

*Adieu à mon frère Roger que j'ai tendrement aimé.  
A vous tous ma dernière pensée.  
Jean*

*Adieu à mon frère Roger que j'ai tendrement aimé.  
A vous tous ma dernière pensée.  
Jean*

Nous remercions tous ceux de nos amis qui nous ont aidés à rassembler la documentation nécessaire à la rédaction de ce fascicule, en particulier :

*Monsieur Marcel QUARRÉ*, frère de Jean QUARRÉ,

*Monsieur André ROSSEL*, co-accusé dans le Procès, trop jeune pour être fusillé sera déporté à Bochum.

*Monsieur René ROY*, compagnon de Jean dans le XIX<sup>ème</sup>, déporté à Buchenwald,

*Madame Yvette ROY*, déportée à Ravensbrück,

*Madame Adrienne LANDRIEUX REPUSSARD*, déportée à Ravensbrück,

*Monsieur René LANDRIEUX*, auteur d'un livre retraçant sa vie militante qui entrecroise celle de Jean QUARRÉ,

*Madame Janine REPUSSARD*, veuve de Jean REPUSSARD déporté à Oranienburg-Sachsenhausen ainsi que

*Albert OUZOULIAS* (Colonel André) du Comité militaire national des F.T.P.F. dans le livre duquel on trouvera l'histoire vraie des « Bataillons de la Jeunesse » dont il fut l'un des créateurs et dirigeants.

\*   \*   \*

Une rue, toute proche de la Place des fêtes, porte aujourd'hui le nom de Jean QUARRÉ, ainsi que le Lycée professionnel hôtelier situé dans cette rue.

*Edité par le Comité du 19<sup>ème</sup> Arrondissement de Paris de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance et le Lycée hôtelier Jean QUARRÉ.*

La 2<sup>nde</sup> Édition 2002 a été conçue pour le 60<sup>ème</sup> anniversaire du Procès de la Maison de la Chimie et de la mort de Jean Quarré.

Travail réalisé par les élèves des classes de 2BTN, 1ADAP, et 1BTN